

Commission Départemental des Officiels
Compte rendu d'activité depuis le dernier Comité Directeur

Effectifs : **47 arbitres répartis de la manière suivants :**

8 arbitres tuteurs
12 arbitres dit à tutorat conseillé (diplômés depuis – 2ans)
14 arbitres départementaux
10 arbitres entrant en formation
3 arbitres fédéraux ou régionaux (arrêt de Christophe Bonjeannot en Ligue)

Le chiffre peut paraître élevé mais quasiment tous les arbitres sont joueurs ou entraîneurs voir les 2.

Tournoi Inter Comités U13 à Limoges :

3 arbitres départementaux (D. Bataille, F. Clément et E. Maillard) pour le CD23 sur ce tournoi.
Les 3 ont validé le niveau stagiaire régional

Désignations :

Toujours la même physionomie dans les désignations, 1 arbitre expérimenté + 1 jeune arbitre
La priorité est donnée aux rencontres des catégories jeunes
Trop de rencontres séniors programmées le samedi à 18h00 et/ou 20h30. Merci d'étaler vos rencontres sur le week-end (notamment vendredis soir et dimanches)
Avec les championnats jeunes en 2^{ème} phase, la CDO doit couvrir à 50% les catégories U15 Secteur Est féminin et U17 Secteur Est Masculin (1 arbitre Ligue + 1 arbitre CD23)

La Ligue via la CRO apporte une aide précieuse en mettant à notre disposition des arbitres régionaux sur les rencontres couplées Ligue-Comité

Beaucoup trop d'indisponibilités injustifiées, il est demandé aux clubs de sensibiliser leurs arbitres sur ce point là

Il est inutile que les clubs se plaignent aux arbitres du montant trop élevé de leurs indemnités ; c'est un sujet qui est à traité avec le répartiteur directement (06 82 39 23 87 ou ericseince89@gmail.com)

Charte de l'arbitrage :

Lors de la réunion des présidents de club de décembre il a été présenté la manière de gérer la charte de l'arbitrage pour chaque club

Les arbitres sont valorisés au nombre de rencontres officiés ; raison de plus pour les clubs de les motiver

Demande de possibilité d'entrer des arbitres appartenant au club recevant sur les rencontres loisirs (pas d'indemnité de match et kilométrique) afin d'augmenter le capital point charte disponible

La FFBB nous a transmis début janvier un questionnaire sur la charte de l'arbitrage que nous avons retourné en mettant en avant la difficulté d'application de cette charte en zone rurale

Formation

10 candidats sont entrés en formation arbitre club/arbitre départemental

La 1ère séance a eu lieu les 06 et 07/01 au gymnase Grancher à Guéret

La prochaine séance aura lieu le dimanche 11/02 au gymnase Fayolle à Guéret

Certains candidats de bon niveau (arbitres ayant déjà officiés en club ou autre fédération) commencent à être désignés

Il est demandé la possibilité que le CD fournisse à ces arbitres une tenue temporaire (tee shirt ou polo) lorsqu'ils arbitrent

Ecoles d'arbitrage :

Deux candidatures pour des écoles d'arbitrage de niveau 2, CTC Ouest Creuse et CTC Bonnat Chatelus

Il a été procédé à la validation des ces écoles sur FBI

Camps d'été arbitre :

Une demande de labellisation a été envoyée à la FFBB mi-décembre pour demander la labellisation de notre camps arbitre.

L'objectif de cette demande de labellisation est d'obtenir un support de communication national (site FFBB) ainsi qu'une demande de subvention spécifique

A ce jour pas de retour

Ce camp se déroulera du au août avec le camps U20 comme support

Stage de mi-saison arbitre :

Il aura lieu le dimanche 11 février de 09h00 à 12h00 au gymnase Fayolle

Les arbitres recevront une convocation dans les prochains jours.

Service Civique :

Quel est aujourd'hui le statut du service civique mis à dispo de la CDO ?